

# CHANTIER DE LA SURVEILLANCE

## UN ÉTERNEL RECOMMENCEMENT

Le Directeur Général a pris l'initiative d'annoncer **20 engagements** visant à répondre aux besoins de la Surveillance. Ces engagements sont déclinés en **cinq thématiques majeures** :

- Formation
- Encadrement
- Efficacité opérationnelle
- Sécurité dans les contrôles
- Spécialiste

Tout au long de l'année, nous examinerons **chaque volet en profondeur** afin d'élaborer des **plans d'action concrets**, en espérant que cette fois-ci, ils débouchent enfin sur **des mesures tangibles et concrètes**.

### EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

**L'efficacité ne se mesure pas en statistiques, mais sur le terrain !**

**Chantier de la  
Surveillance**

Efficacité opérationnelle

**À revoir**

Formation  
Encadrement

**À venir**

Sécurité dans les contrôles  
Spécialiste

Pour la CFDT, ce sujet est essentiel.

Trop souvent, les unités sont entravées par des exigences statistiques de toutes sortes (taux d'heures de nuit, services conjoints avec d'autres administrations, nombre de contrôles en gare ou en PPF, etc.). Il est impératif de recentrer l'organisation sur le travail lui-même et d'adapter l'opérationnel en conséquence. L'approche actuelle, qui impose des schémas organisationnels déconnectés des réalités et des besoins du terrain, doit cesser.

#### Engagement n°10

Faciliter l'action des services en fonction de leur environnement de travail à travers la mise en place de partenariats avec des opérateurs privés au niveau national ou local (ex : conventions avec les sociétés d'autoroutes) ou bien la diffusion d'instructions adaptées au contexte d'exercice spécifique de certaines missions.

**Pour la CFDT, l'importance d'établir des conventions nationales pour créer un cadre de travail uniforme avec les concessionnaires autoroutiers est indéniable !**

Ces conventions faciliteront l'accès à divers outils (fin des réquisitions papiers, badges de péage, accès aux voies de service, installation de dispositifs de contrôle). La mise en œuvre de la convention nationale entre le groupe VINCI et la DGDDI s'est poursuivie en 2024 avec les signatures des délégations interrégionales en Île-de-France, Occitanie, et Bretagne-Pays-de-Loire. D'autres conventions avec EIFFAGE/APRR et SANEF sont prévues pour 2025.

#### Travaux en cours

Des travaux supplémentaires visent à améliorer l'accès des douanes aux données des capteurs des concessionnaires autoroutiers. Parallèlement, une instruction-cadre est en préparation pour le contrôle des conteneurs, abordant les risques associés au conditionnement des marchandises et aux saisies importantes de produits de fraude (cocaïne, tabacs, contrefaçons, armes).

#### Propositions additionnelles

**La CFDT a demandé à travailler sur le recensement des accords concernant les lieux de dépôtage et leur accessibilité (nuit, week-end...) ainsi que sur les remises dans le cadre des procédures CITES pour les animaux vivants, afin de simplifier ces opérations.**

L'ajout de ces informations sur AGNET pourrait améliorer l'efficacité des services lors des contentieux.



## **Engagement n°11**

Valoriser, adapter et optimiser l'exercice de la mission migratoire, y compris en recherchant des modalités d'exercice innovantes.

Sur 20 engagements, un seul concerne la mission migratoire et seulement 19 mots y sont consacrés. C'est dire le peu d'importance que la DG accorde à cette mission. Pourtant, on compte plus de 2000 douaniers chargés des missions PPF !!

Le constat est sans appel : beaucoup d'unités en charge de PPF ou même de PPA, souffrent du manque d'effectifs et assurent ces missions de contrôle en flux très tendu.

La DG mise tout sur la négociation avec les gestionnaires de site afin de mettre nos installations en conformité avec le code frontière Schengen, mais pour la CFDT le problème ne concerne pas que les manquements en termes de matériel et/ou immobilier.

Après de nombreux reports, la mise en place d'EES (Entry Exit System), sera effective à l'automne, d'après la DG, mais toujours sans date précise. On parle aujourd'hui d'une harmonisation réglementaire au niveau européen avec un échelonnement sur 6 mois des pratiques EES. Bien que la surcharge de travail sera un peu moins importante dans ce schéma (30 % malgré tout), les manques matériels et humains resteront toutefois criants.

### **La CFDT a souligné plusieurs choses**

- **La mise en place d'EES sans effectif supplémentaire**, va entraîner des conséquences pour les opérateurs impactés par le délai de contrôle : Ryanair ou encore Brittany ferries sauront, nous n'en doutons pas, composer le numéro de téléphone du préfet en cas de retard...
- Un GT garde-frontière est bien prévu au mois de juin mais **c'est beaucoup trop proche de la mise en place d'EES pour prévenir suffisamment en amont les difficultés** d'organisation, de matériel ou de (énième) formation à dispenser aux agents des PPF.
- La DG propose la mise en place d'un indicateur de performance lié à la mission migratoire afin de la valoriser. Mais le but n'est pas uniquement de lui donner un statut de performatif mais bien de la prendre en compte dans l'évaluation de l'agent pour que les collègues qui ont une mission PPF ne soient pas uniquement évalués sur la mission LCF. **Une vraie reconnaissance de cette mission prioritaire serait la bienvenue pour les agents concernés, qui sont tous API.**

## **Engagement n°12**

Faciliter/simplifier/sécuriser la rédaction des procédures contentieuses, en interrogeant les différents modèles de PV existants et le périmètre des données saisies dans le SILCF, et améliorer l'efficacité opérationnelle en s'appuyant sur des applicatifs en mobilité (smartphones) aux usages rénovés et simplifiés.

## **Développement d'applications mobiles performantes / Interconnexion des applications**

La CFDT revendique l'interconnexion des systèmes d'information existants, tels que SILCF, BANACO, et OGAM. Cela permettra une circulation fluide de l'information entre les différentes plateformes et un gain de temps !

## **Logiciels adaptés aux besoins douaniers**

Il est nécessaire de développer des logiciels spécifiques, dans l'esprit de Garance, pour la retenue douanière et toutes les autres procédures contentieuses, dans le style de LRPDN, afin de disposer d'outils adaptés à nos besoins opérationnels.

## **Clarification des processus sur les droits et validations**

Nous revendiquons une révision des processus relatifs aux droits et aux validations, pour garantir une transparence et une fluidité dans la gestion des contentieux.

## **Accès simplifié aux fichiers**

Un accès plus large à des fichiers pertinents doit être mis en place pour permettre une prise de décision rapide et éclairée, essentielle à l'efficacité de nos interventions.

## **Engagement n°13**

Poursuivre les travaux, associant les agents de terrain, visant l'évolution/modernisation et le déploiement de matériels, d'équipements et de véhicules adaptés aux enjeux et aux risques, ainsi qu'aux nouvelles contraintes opérationnelles y compris celles liées à l'environnement de travail.

## **Adaptation aux nouvelles conditions d'exercice**

La transition vers le "flux libre" (Free Flow) et les changements dans le parc automobile des unités ont soulevé des interrogations. Une démarche a donc été engagée avec l'UGAP afin d'intégrer dans leur catalogue des véhicules plus puissants, permettant une meilleure réactivité face à l'intensification des contrôles dynamiques.

## **Amélioration des effets vestimentaires**

**Des avancées sensibles ont été enregistrées concernant le vestiaire :**

- Extension des unités de montagne aux zones de moins de 800 m d'altitude et/ou à intervention régulière en zone neigeuse, doublant ainsi le nombre d'agents concernés.
- Dotation complémentaire en vêtements thermiques renforcés (sous-vêtements, deuxième couche, gants grand-froid, chaussettes thermiques).
- Déploiement d'un pack "grand froid" FRONTEX pour les agents en mission en Finlande, Pologne et Lettonie.
- Introduction de nouveaux équipements contre les fortes chaleurs ;
- Réflexion en cours pour les missions en civil.
- Ajout de la veste soft-shell et de la chemise UBAS au vestiaire des agents de la surveillance terrestre

La CFDT a une nouvelle fois saisi l'administration sur la dotation des Paris Spé qui devait se faire rapidement. Pour le moment, toujours rien.

## **Engagement n°14**

S'adapter aux courants de fraude en perfectionnant les outils de détection et en définissant les stratégies permettant de renforcer l'efficacité opérationnelle des unités notamment en renforçant la coordination entre services et ainsi que le recueil et le traitement du renseignement en étroite collaboration entre la DNRED et les différentes structures.

## **Modernisation du LAPI : pas de demi-mesures !**

De capteurs, mieux positionnés, avec une analyse régulière de leur impact : plages horaires, interceptions, efficacité. Des LAPI mobiles devraient apparaître également !

## **Caméras individuelles et tactiques : il faut avancer !**

Pourquoi attendre ? Une sécurisation juridique et un déploiement expérimental sont indispensables. La protection des agents passe par des caméras embarquées, notamment sur autoroute. Il faut des actes, pas des débats !

## **Détecteurs de balises et scanners portatifs : une priorité !**

Assez de discussions, place à l'action ! Ces outils sont vitaux pour lutter efficacement contre la fraude. D'autres pays les utilisent, alors pourquoi pas nous ?

## **Stratégie de déploiement des contrôles : une approche tactique indispensable !**

Stop aux schémas figés. Les vacations doivent être réorganisées : ciblage précis, horaires optimisés, équipes adaptées aux réalités du terrain.

Il faut en finir avec les horaires de seconde partie de nuit juste pour faire plaisir aux statistiques !

Une seule règle : l'efficacité et la sécurité des agents !

## **POUR LA CFDT : DES REVENDICATIONS CLAIRES !**

- Suppression du % d'heures de nuit : c'est une exigence !
- Application de la directive européenne sur le repos obligatoire.
- Accès aux fichiers stratégiques
- Fin des vacations de courtes durées : stop aux zones floues, on veut des détails clairs !

**PLACE AUX ACTES, IL EST TEMPS DE BOUGER !**